

## Comp 100 %, offre de formation, budget : « une année extrêmement dense » à l'Université de Caen Normandie

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°453831 - Publié le 17/09/2026 à 18:06

Imprimé par - abonné # - le 18/09/2026 à 09:29



Lamri Adoui et son équipe lors de la conférence de presse de rentrée, le 14-09/2026 - © Université de Caen Normandie

« L'année qui s'ouvre est extrêmement dense », déclare Lamri Adoui, président de l'[Université de Caen Normandie](#), lors de la conférence de presse de rentrée, le 14/09/2026. Son établissement débute son évaluation auprès du Hcéres (vague B), négocie son Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) 100 % mission avec l'État pour 2027 avec son nouveau contrat d'établissement, et prépare sa prochaine offre de formation pour 2028-2034.

Le nouveau dispositif des Comp 100 % doit permettre « plus d'équité et de transparence » pour le président d'université. L'université travaille donc avec le rectorat à la définition de nouveaux indicateurs. « Il faut maintenant construire des indicateurs qui soient spécifiques à notre université, qui soient mesurables et que l'on puisse calculer avec nos systèmes d'information. »

Côté finances, « l'université n'a pas de résultat négatif. Nous avons même doublé nos ressources propres en six ans. Et malgré cela, notre fonds de roulement et notre trésorerie se dégradent », indique Lamri Adoui. L'université dispose d'un budget d'environ 300 M€, compte 3 000 personnels et accueille 33 000 étudiants. Le budget initial 2026 a été construit avec un déficit de 5 M€, « nous espérons pouvoir arriver à l'équilibre. Mais cela suppose d'être extrêmement attentifs à nos dépenses de fonctionnement », note Sandy Campart, vice-président du CA.

« Nous avons voulu objectiver ce que représente l'université pour le territoire », ajoute Lamri Adoui, également président de France Universités. Une étude a été confiée à un cabinet, avec une méthodologie issue de travaux de chercheurs en management réalisés en 2024. Selon les premiers résultats, « pour 1 € investi dans l'université, le retour est de l'ordre de 2,50 € » en retombées directes et indirectes sur le territoire.

---

« Cette année, nous avons moins de nouvelles formations parce que nous arrivons au bout de la programmation actuelle. La prochaine grande période sera celle de 2028-2034 », déclare [Lamri Adoui](#).

Sur Parcoursup, l'université avait enregistré 8 566 places et plus de 8 230 propositions acceptées, ajoute Héléne Bouraïma-Lelong, vice-présidente ~~CEVU (Commission de la formation et de la vie universitaire)~~. « Nous avons une acceptation qui progresse en premier cycle. En deuxième cycle, nous sommes plutôt sur une stabilisation. »

L'établissement met notamment en avant l'ouverture de la licence destinée à préparer au professorat des écoles, la licence ~~L.P.E. (licence pro: fessorat des écoles)~~, avec plus de 1 300 candidatures sur Parcoursup.

« Nous devons regarder notre offre de manière très fine » pour la nouvelle offre de formation 2028-2034, indique l'équipe de gouvernance. « L'objectif n'est pas de fermer mécaniquement des formations, mais de regarder ce qui fonctionne, ce qui répond aux besoins du territoire et ce qui doit évoluer. »

Par exemple, dans un campus territorial à Alençon, une formation a été identifiée comme devant évoluer : « Nous fermons la filière Qualité, logistique industrielle et organisation. Depuis plusieurs années, ses effectifs étaient insuffisants et le nombre de contrats ne permettait plus d'assurer une bonne adéquation entre les flux d'étudiants et les besoins en matière d'insertion professionnelle », dit Sandy Campart, vice-président du ~~CA (Conseil d'administration)~~.

« Cette décision ne signifie toutefois pas une fermeture pure et simple. Nous avons travaillé avec les équipes pour faire évoluer l'offre de formation, en tenant compte notamment de la demande croissante dans les domaines de la gestion, de l'administration et du commerce, auxquels se rattache la formation Gaco (Gestion administrative et commerciale des organisations). La fermeture du département s'accompagnera ainsi de l'ouverture progressive, sur trois ans, d'un département Gaco. L'objectif est de développer davantage l'alternance et de renforcer les liens avec les entreprises. Les recettes d'apprentissage, associées à ces nouveaux partenariats, doivent également contribuer à renforcer la dynamique économique du site. »

## Vie étudiante : renforcement des dispositifs d'accompagnement

« Nous faisons ce que nous pouvons pour lutter contre la précarité étudiante », déclare Lamri Adoui, alors que le logement étudiant constitue un point de vigilance particulier.

« Le logement n'est pas une compétence de l'université. C'est une question territoriale. Mais nous avons recruté une personne qui travaille spécifiquement sur cette question, parce que nous savons que c'est un sujet extrêmement important au moment de la rentrée. »

« Le logement est la première dépense d'un étudiant. C'est aussi souvent la première difficulté rencontrée quand on arrive dans une nouvelle ville. » Le président d'université souligne néanmoins le fait que la ville de Caen est « l'une des villes françaises où le logement est encore relativement abordable pour les étudiants. Le coût du logement n'a pas augmenté par rapport à l'année dernière. »

L'accueil des étudiants internationaux fait également l'objet d'un accompagnement spécifique. « Les étudiants internationaux arrivent parfois tardivement. Nous devons donc être capables de les accompagner sur le logement, mais aussi sur toutes les démarches administratives. »

L'université a notamment conclu des conventions avec les préfectures du Calvados et de la Manche. « L'objectif est de faciliter les démarches, notamment pour les visas et les questions administratives. »

## Santé : 19 000 consultations en 2025-2026 au service de santé étudiante

« Nous avons ouvert notre nouveau service de santé étudiante il y a deux ans. Nous avons aujourd'hui environ 40 professionnels de santé », indique Lamri Adoui. Les consultations dentaires se sont également développées au sein du ~~SSE (Service universitaire ou interuniversitaire de santé étudiante)~~ lors de l'année universitaire écoulée.

« L'année dernière, nous avons réalisé 19 000 consultations, dont 63 % concernent la santé mentale. Cela montre bien le besoin. »

« La santé mentale fait partie de la précarité étudiante. Nous devons donc être capables de proposer des réponses. »

« Nous avons installé des équipements de téléconsultation qui permettent notamment aux étudiants de Cherbourg et d'Alençon d'avoir accès à certains professionnels sans avoir à se déplacer à Caen », ajoute Héléne Bouraïma-Lelong.

## Renforcement de la formation continue et liens avec les entreprises locales

Concernant la formation continue, « la demande des entreprises est extrêmement forte », selon Lamri Adoui. « Nous avons notamment des demandes très importantes de la part des grands donneurs d'ordre du Cotentin. »

« Nous avons ouvert un master ~~QSE (Qualité-Sécurité-Environnement)~~ qui répond à une demande du territoire. Et nous avons développé pour 2026-2027 une nouvelle offre de formation continue. »

« Nous avons des formations longues que nous sommes en train de découper en certifications professionnelles. Cela permet à quelqu'un qui a besoin d'acquérir une compétence précise de ne pas forcément s'engager dans une formation très longue. »

L'université compte actuellement « 14 micro-certifications commercialisées » et souhaite augmenter ce nombre. « Notre objectif est d'arriver à 30, voire 50 micro-certifications. »

« Nous voulons retrouver, dans la formation continue, un poids comparable à celui de la formation initiale. » « Il y a des salariés qui souhaitent monter en compétences, évoluer vers des fonctions managériales ou acquérir une nouvelle compétence. Nous devons être capables de répondre à ces besoins. »

« Nous avons des demandes d'EDF (Électricité de France), d'Orano et des grands acteurs industriels du territoire. Les besoins de compétences sont très importants. »

## Recherche : structurer les axes d'excellence et renforcer l'interdisciplinarité

Sur le volet recherche, l'université entend s'appuyer sur le projet d'excellence Caesar pour structurer plusieurs axes scientifiques et développer des centres d'excellence stratégique.

« Nous avons un projet Excellence qui doit permettre de structurer plusieurs axes de recherche. Nous voulons travailler davantage sur des projets interdisciplinaires », indique Christophe Rochais, vice-président CR (recherche).

Cette stratégie passe notamment par la consolidation d'instituts thématiques. « Nous avons un institut autour des neurosciences, avec des travaux notamment sur le neurovasculaire et la mémoire. »

« Nous voulons donner à nos plateformes une véritable visibilité, avec des labels internes mais aussi une capacité à rejoindre des réseaux nationaux et internationaux. »

Le site de Cyceron constitue l'un des projets structurants de cette politique de recherche. « Nous avons livré une première phase du nouveau bâtiment en juillet 2026. Il est maintenant opérationnel. »

« Nous avons réalisé la première imagerie d'un patient la semaine dernière. Cela montre que nous sommes désormais dans une phase opérationnelle. » Le chantier se poursuivra toutefois avec la construction de nouveaux espaces de recherche. « Nous avons prévu de nouveaux laboratoires pour l'année prochaine. L'activité scientifique se poursuit donc pendant toute cette période de travaux. »

## Droits différenciés : « un peu plus de 250 demandes d'exonération »

La rentrée 2026-2027 est également marquée par l'application des droits différenciés pour certains étudiants internationaux extra-européens.

À ce stade, un peu plus de 250 demandes d'exonération de droits différenciés ont été enregistrées. L'université avait comptabilisé l'année précédente « un peu plus de 2 500 étudiants dans les situations concernées ».

« Nous regardons la situation personnelle, notamment les ressources. Nous avons deux travailleurs sociaux à temps plein qui travaillent sur ces dossiers. C'est une analyse qui prend du temps », dit Hélène Bouraïma-Lelong.

L'université souligne que le calendrier de la réforme n'a pas eu d'effet sur les candidatures 2026. « La décision est intervenue après le processus Campus France. Les candidatures étaient déjà engagées, les réponses avaient été données. Nous n'avons donc pas observé d'effet sur les candidatures de cette année », indique Lamri Adoui.

« Les étudiants qui ont commencé leurs études à Caen et qui n'ont pas payé de droits différenciés sont exonérés pour terminer leur cycle. » En revanche, « lorsqu'un étudiant passe de la licence au master, en théorie, il entre dans le nouveau dispositif. » La commission doit donc examiner les situations. « Nous devons notamment nous demander si les passages de L3 (Licence 3) à M1 (Master 1) doivent être considérés comme prioritaires dans les exonérations. »

« Certains étudiants ont fait leur licence en trois ans, puis sont admis dans un master sélectif. Ils peuvent alors voir leurs droits multipliés par plus de dix. » « Le problème, c'est qu'en master, ils peuvent aussi avoir une charge de travail beaucoup plus importante et ne plus pouvoir conserver leur emploi étudiant. Cela peut donc avoir des conséquences très concrètes sur leur situation financière et sur leur logement. »

## Réinvestir dans la qualité de l'accueil

Lamri Adoui estime que l'impact financier sera limité à court terme : « Cette année, il n'y aura pas de véritable impact majeur. Il faut retirer les doctorants, les étudiants des écoles d'ingénieurs, ceux qui étaient déjà engagés dans les procédures, ainsi que les étudiants qui relèvent de conventions ou de dispositifs de réciprocité. [...] Ensuite, sur les étudiants qui restent concernés, 30 % pourront être exonérés. Nous sommes donc sur une année de transition avec un effet limité. »

« L'objectif est de réinvestir cet argent dans la qualité de l'accueil des étudiants internationaux. Pour l'établissement, cela doit être neutre », ajoute-t-il. « Nous voulons améliorer notre label Bienvenue en France, avec l'objectif d'aller vers trois étoiles, le niveau maximum. »

« Nous devons continuer à travailler sur le logement, sur les relations avec les préfectures et sur l'ensemble des démarches qui peuvent faciliter l'arrivée des étudiants internationaux. »

L'établissement entend aussi développer les coopérations avec d'autres établissements. « Nous voulons renforcer les échanges et les coopérations avec des universités étrangères, notamment dans les domaines où nous avons une forte demande. »



## Université de Caen Normandie

Catégorie : Universités

Entité(s) affiliée(s) :

- [Esix Normandie \(Ecole supérieure d'ingénieurs de l'Université de Caen Normandie\)](#)
- [Institut d'administration des entreprises de Caen \(IAE Caen\)](#)

### Adresse du siège

Service facturier  
Esplanade de la Paix CS 14032  
14032 Caen Cedex 5 France

## Général

|                             |                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de création            | 1432                                                                                                                                                                                |
| Statut                      | EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)                                                                                                   |
| Tutelles                    | Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche                                                                                                                  |
| Implantations (dont siège)  | Caen (siège), Cherbourg-Octeville, Alençon, Lisieux, Saint-Lô, Vire                                                                                                                 |
| Composantes                 | Huit UFR, sept instituts (école d'ingénieur Esix, Espé, IAE, trois IUT) et deux composantes (centre de recherche environnement côtier, maison de la recherche en sciences humaines) |
| Regroupement d'appartenance | Normandie Université                                                                                                                                                                |
| Présidence                  | Président : Lamri Adoui (élu le 27/11/2020 et réélu le 02/12/2024)                                                                                                                  |

## Effectifs étudiants

|         |        |
|---------|--------|
| 2006-07 | 25 503 |
| 2007-08 | 25 034 |
| 2008-09 | 27 159 |
| 2009-10 | 26 966 |
| 2010-11 | 26 737 |
| 2011-12 | 26 528 |
| 2012-13 | 26 922 |
| 2013-14 | 27 201 |
| 2014-15 | 27 999 |

|         |        |
|---------|--------|
| 2015-16 | 27 343 |
| 2016-17 | 27 962 |
| 2017-18 | 27 657 |
| 2018-19 | 27 998 |
| 2019-20 | 31 705 |
| 2020-21 | 32 975 |

Source(s) : Open Data Esri

---

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

### Effectifs de doctorants contractuels

---

|         |     |
|---------|-----|
| 2021-22 | 169 |
| 2020-21 | 156 |
| 2019-20 | 132 |
| 2018-19 | 158 |
| 2017-18 | 187 |
| 2016-17 | 200 |
| 2015-16 | 192 |
| 2014-15 | 179 |
| 2013-14 | 175 |
| 2012-13 | 173 |

Source(s) : Open Data Mesri

### Effectifs E-C titulaires

---

|         |     |
|---------|-----|
| 2023-24 | 857 |
| 2022-23 | 858 |
| 2021-22 | 866 |
| 2020-21 | 862 |
| 2019-20 | 864 |
| 2018-19 | 872 |
| 2017-18 | 877 |
| 2016-17 | 897 |
| 2015-16 | 917 |

|         |     |
|---------|-----|
| 2014-15 | 932 |
| 2013-14 | 939 |
| 2012-13 | 946 |
| 2011-12 | 933 |
| 2010-11 | 923 |

Source(s) : Open Data MESR

*Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.*

### Produits encaissables (M€)

|                     |          |
|---------------------|----------|
| Budget initial 2023 | 252,0 M€ |
| 2022                | 245,2 M€ |
| 2021                | 235,3 M€ |
| 2020                | 225,1 M€ |
| 2019                | 224,8 M€ |
| 2018                | 220,8 M€ |
| 2017                | 215,9 M€ |
| 2016                | 215,0 M€ |
| 2015                | 212 M€   |
| 2014                | 211,8 M€ |
| 2013                | 212,3 M€ |
| 2012                | 208,4 M€ |

Source(s) : Open data MESR

*Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.*

### Dépenses de personnel (M€)

|                     |          |
|---------------------|----------|
| Budget initial 2023 | 207,4 M€ |
| 2022                | 199,8 M€ |
| 2021                | 190,6 M€ |
| 2020                | 185,7 M€ |
| 2019                | 184,6 M€ |
| 2018                | 184,6 M€ |

|      |          |
|------|----------|
| 2017 | 183,5 M€ |
| 2016 | 178,9 M€ |
| 2015 | 176,7 M€ |
| 2014 | 175,3 M€ |
| 2013 | 175,7 M€ |
| 2012 | 171,8 M€ |
| 2011 | 166,6 M€ |
| 2010 | 25,2 M€  |

Source(s) : Open data MESR

### Fonds de roulement (en jours)

|                     |      |
|---------------------|------|
| Budget initial 2023 | -0,3 |
| 2022                | 28,6 |
| 2021                | 45,7 |
| 2020                | 42,8 |
| 2019                | 44,9 |
| 2018                | 24,3 |
| 2017                | 19,0 |
| 2016                | 20,7 |
| 2015                | 21,0 |
| 2014                | 21,4 |
| 2013                | 16,6 |
| 2012                | 13,2 |
| 2011                | 11,5 |
| 2010                | 77,1 |

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

### Résultats PIA

|               |                                              |
|---------------|----------------------------------------------|
| Saps          | Vague 1 (2021) : 290k€ partagés avec le Dôme |
| ASDESR (2023) | Projet DESTIN : 4,3M€                        |

---

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »